

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### MARCHE DE SERVICE : OPC POLE ENFANCE HAUT CONFLENT

Séance du 12 novembre 2024 Dûment convoqué le 5 novembre 2024

En l'an 2024, le mardi 12 novembre à 18 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

**Présents (22)**: J.-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, A. BOUSQUET, M. BLANC, J. CORDELETTE, J.-L. DEMELIN, M. GARCIA, S. GAUMOND, A. HUG, J.-L. LACUBE, J.-D. LAPORTE, A. LUNEAU, D. MARIN, P. PETITQUEUX, S. POLATO, S. PRUDENTOS, P. RIU, M. SANTANACH, A. TAHOCES, S. VAILLS, G. VICENS.

Absents (4): F. DESCLAUX, J. GARRABE-POUGET, C. NOLIN, F. OMAHSAN.

**Pouvoirs (9)**: P. BLANQUE (à P. RIU), P. CAMPS (à G. VICENS), C. DELIAS (à J. GARRABE-POUGET), C. LANDRIEU (à M. GARCIA), P.-L. LE TOAN-BARES (à J.-L. DEMELIN), F. MARTIN (à H. BAUDE) S. PONSA (à A. LUNEAU), M. POUDADE (à J.-L. LACUBE), M. RIFF (à P. BATAILLE).

Secrétaire de séance : Antoine TAHOCES

Acte n°: CCPC-2024317-13

#### **Rapport**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la procédure de marché suivante :

- Marché public /Consultation en procédure adaptée, en application de l'article R. 2123-1, 1° et suivants du Code de la Commande Publique ;
- Le marché de fourniture est non alloti ;
- Montant estimatif minimum 120 000 € HT;
- Délai d'exécution de 44 mois ;
- Mise en ligne de la consultation sur notre profil acheteur : www.e-marchespublics.com le 19.08.2024 ;

**VU** le résultat de la consultation : la procédure a été clôturé le 14.10.2024 à 12h et 1 offre a été reçu dans les délais (validité des offres 120jrs) ;

**VU** le tableau d'analyse suivant :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Critère prix : 40% ;
- Critère valeur technique: 60%;
- Moyen humains et matériels 20%;
- Heures de travails prévisionnelles 20%;
- Métodologie 10%;
- Planning mission 10%;

Accusé de réception en préfecture 066-246600464-20241112-CCPC-2024317-13-DE Date de réception préfecture : 13/11/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Mont<del>pellier dans un délai de deux mois à compter de</del> sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Classemen	Nom	Note	Prix TTC*	Prix HT*
1	CBIT	95	102.420,00 €	85.350,00€

**VU** l'avis de la commission CAO du mercredi 30 octobre 2024 proposant de retenir l'entreprises suivante CBIT;

## Après avoir entendu l'exposé du Président,

Il est proposé au conseil communautaire :

D'approuver la proposition de la Commission CAO, telles que détaillées ci-dessus ;

D'attribuer, en conséquence, le marché à l'entreprise suivante : CBIT pour un montant minimum de 85 350,00 € HT pour une durée de 44 mois.

# Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide (à l'unanimité):

D'approuver la proposition de la Commission CAO, telles que détaillées ci-dessus

D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Affiché le :

Transmis en sous-préfecture le ......

Document exécutoire à compter du .......

Le Président, Pierre BATAILLE

> La Quillane 66210 LA LLACONNE

04.68.04.49.86

